

Société : place de l'enfant : côté pile et côté face

Autor(en): **B.E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1983)**

Heft 666

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1024729>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La solidarité et la crise

Tavannes, l'infirmière de Delémont et le métallo de Winterthour? La pleine compensation du renchérissement pour celui dont le travail est garanti n'aide en rien celui qui d'un jour à l'autre peut perdre son emploi; il ne faut donc pas attendre de ce dernier, pris à la gorge, qu'il manifeste sa solidarité.

Nous sommes entrés, et probablement pour longtemps, dans une période d'austérité (jusqu'à quand la gauche sera-t-elle effrayée par cette réalité et laissera-t-elle à ses adversaires/partenaires sociaux le monopole de l'action dans cette situation?). C'est dire que de nombreux emplois vont encore disparaître — et le slogan dérisoire «arrêtez les robots, on aura du boulot» n'y changera rien. C'est dire aussi que le niveau de vie va probablement baisser.

SOCIÉTÉ

Place de l'enfant: côté pile et côté face

La place de l'enfant dans la société est tributaire de deux lignes de force parallèles: il y a une bienveillance générale, bien sûr; mais cette bienveillance est liée à toujours plus d'inégalités concrètes. Ces deux versants ne m'ont jamais autant frappé que lors d'un récent visionnement d'un film sur l'adoption internationale à la Mission du Canada. L'adoption dans son principe postule en effet deux mentalités antagonistes dans la vision de l'enfant: d'un côté le parent naturel qui abandonne, de l'autre le parent adoptif qui accueille. L'adoption internationale, parce qu'elle relie des mentalités et des milieux familiaux opposés, opère et illustre

Dans une perspective syndicale, l'austérité assumée impose d'agir vite et fort dans trois directions:

— *Une solidarité qui met toutes les ressources disponibles, toute la mobilisation nécessaire pour la défense des plus défavorisés (indexation en priorité aux bas salaires, réduction plus substantielle de la durée du travail pour les fonctions les plus pénibles, soutien à ceux dont les conditions de travail sont aggravées sans justification économique).*

— *Une évidence: l'importance d'un droit effectif de participation. L'austérité peut n'être qu'un prétexte; le droit à une information complète sur la situation de l'entreprise et sur ses projets est donc un préalable indispensable à un pouvoir de négociation digne de ce nom.*

— *Une politique industrielle syndicale: un programme, des idées pour faire face. L'austérité impose des économies. Mais les économies, ce ne sont pas seulement des coupes budgétaires, ce sont surtout des investissements productifs et créateurs d'emplois. Qu'on pense seulement aux économies d'énergie possibles... Là, c'est à terme le contenu du travail qui est visé.*

J. D.

jusqu'à la caricature ce clivage du sentiment de l'enfant.

Revenons au premier versant du sentiment de l'enfance: la bienveillance. Elle se traduit par le fait que la société secrète en permanence un projet pour l'enfant: l'enfant se trouve en fait placé au centre des relations affectives du couple et il est institué allocataire de toute une série de biens tant matériels que symboliques. On trouve une analyse documentée de cette place privilégiée de l'enfant dans le récent ouvrage publié sous la direction de Jean Kellerhals, «Mariages au quotidien» (P.-M. Favre éditeur, chapitre V notamment).

UN RÔLE CENTRAL

L'enfant joue un rôle central, non pas seulement parce que les parents le veulent ainsi au niveau de

leurs motivations affectives (enfant = miroir du «nous-couple» comme dit Kellerhals), mais surtout parce que l'histoire récente a façonné puis favorisé l'émergence définitive de la fonction affective de l'enfant, mettant en retrait puis supplantant même ses autres fonctions économiques, de lignage ou d'identité statutaire.

Ce sentiment de l'enfant constitue également la pierre angulaire idéologique de la révision récente du droit civil de la filiation. Jamais un courant d'idée dominant n'aura trouvé accueil plus favorable dans une loi, se répercutant même dans plusieurs lois cantonales par le truchement assez coûteux du droit social aux avances sur pensions alimentaires.

LE RETOUR DU BALANCIER

L'esprit de réforme a atteint son point culminant et la période qui s'ouvre voit déjà le balancier retourner sur l'autre versant, celui des inégalités réelles de l'enfant.

L'enfant et la récession. Les désordres ont surgi dans deux champs en particulier pesant lourdement sur les moins de vingt ans: le système éducatif et son cortège de sélections d'une part, la réduction de toutes sortes de prestations visant à combattre les inadaptations d'autre part.

L'enfant de six ans qui entre aujourd'hui à l'école primaire a devant lui un tel amoncellement de handicaps sélectifs qu'il vaut mieux ne pas anticiper son avenir professionnel. La perspective de «goulets d'étranglement» inévitables et traumatisants apparaît comme un lourd tribut à payer au système dans son ensemble, même si la vague démographique se tasse fortement depuis trois ans.

La crise économique et la «décrue des prestations sociales» vont d'autre part frapper toute une population marginale qui avait pris le pli, dans les années septante, de compter sans trop s'en rendre

compte, sur une assistance généreuse et peu tâtilonne. Avec les restrictions budgétaires qui se multiplient, tout n'ira plus de soi en matière d'éducation spécialisée, de centres de loisirs et de lutte contre l'inadaptation.

Comment les responsables sociaux traduiront-ils ces nouvelles orientations en termes de politique sociale? Certains se refusent, avec de bonnes raisons et un peu de paresse, à anticiper la crise dans leurs propres secteurs. Les plus faibles, ceux qui ne disposent d'aucuns «lobbies» pour les défendre, sont tout simplement rayés de la carte, ainsi ces membres de l'Association vaudoise des petits nids qui n'ont guère qu'à fermer un à un leurs foyers d'accueil. Si le reflux «s'organise» de façon aussi lamentable, c'est qu'il n'existe en matière d'action sociale, aucun régulateur capable de susciter un consensus minimum. Dès lors, comme dans le combat des Horiaces et des Curiaces, et malgré l'omniprésence d'un sentiment de l'enfance reconfortant, chaque combattant continuera à tomber l'un après l'autre dans la plus désolante indifférence.

B. E.

NOIR SUR BLANC

La politique et la zone

La jeunesse, «problème» entre les «problèmes». Des thèses et des discours à foison. Mais la réflexion semble avoir pris du retard sur les faits, presque irrémédiablement. Et la crise s'approfondit, avec ses conséquences immédiates sur les maillons faibles de la chaîne du travail, laissant une fois de plus les jeunes en première ligne des difficultés, formation professionnelle, embauche, salaires, etc., etc.

Rencontres contrastées, à la lectures des dernières livraisons de deux publications «spécialisées» sur le sujet.

«Forum» d'une part, publication trimestrielle (bilingue) du Cartel suisse des associations de jeunesse¹. Ton «libéré», présentation aussi dynamique que le permettent des moyens qu'on devine restreints. Contraste absolu avec le contenu, un dossier hyper-classique d'une quinzaine de pages sur «le soutien des activités de jeunesse», dissertations et stratégies para-parlementaires, ébauches verbales d'un «lobby des jeunes», la politique de la jeunesse, revue et cent fois corrigée dans des analyses du «système», absence de la réalité concrète quotidienne. Le ton: «La jeunesse, comme catégorie sociale propre, est issue de la révolution industrielle. Depuis son apparition, elle n'a cessé d'essayer de trouver la place qui lui revenait dans la société. De cette volonté de participation sont nées les organisations de jeunesse. Mais aujourd'hui encore, cette participation trouve difficilement sa voie. L'aide de la Confédération à la formation extrascolaire active (activités de jeunesse) à laquelle nous consacrons ce numéro, illustre bien les difficultés qu'il y a à faire reconnaître le travail de nos organisations et lui obtenir le soutien nécessaire. La commission fédérale pour la jeunesse a publié récemment un important rapport sur ce sujet, recommandations à l'appui. Le Conseil fédéral en a pris connaissance, sans se prononcer sur son contenu. Inquiétant silence...»

La revue «Pro Juventute» d'autre part, placée sous le signe de «jeunesse, famille et société», publication qui bouclait en 1982 sa 63^e année de parution, présentation solide et traditionnelle à l'image de l'institution du même nom. Et là aussi, contraste absolu avec le principal thème abordé²: le dernier numéro paru entre en matière sur la «zone de Lausanne», «nouveaux groupes de marginaux sur lesquels aucun service ou institution social ne semble avoir de prise». Minoritaires entre les minoritaires, quelque 150 adolescents ou jeunes adultes, «ayant rompu toute attache avec la société» et qui avaient trouvé un point de chute au «centre autonome», avant sa fermeture. Reportage saisissant, interviews rapportées sans complai-

sance et sans paternalisme, sans égards pour les valeurs acquises, avec le souci de la véracité, quitte à choquer.

Plus significatif encore de la véritable ouverture d'esprit avec laquelle la vénérable institution ouvre ses colonnes à ces «zonards», le refus délibéré de toutes précautions oratoires préalables. Citons la fin de l'introduction de la rédaction: «La transcription des longs entretiens de Jean-Marc Richard (Réd. ancien porte-parole du centre autonome, travaille à temps partiel avec le DEJ, Droit des enfants et des jeunes, resté en relation avec de nombreux «zonards») avec ce monde à part n'a certes rien de littéraire. La lecture peut paraître fastidieuse. Mais au-delà des lourdeurs et de certaines répétitions inévitables, au-delà d'un langage parfois à la limite de la décence, sa contribution nous permet d'approcher l'horreur d'une réalité qui existe parallèlement à notre vie toute propre. Dans une conclusion, Jean-Marc Richard essaie de formuler quelques réflexions sur la zone, l'action sociale dans et avec ces groupes marginaux et l'avenir de ceux qui se sont, consciemment ou non, exclus de la société. Son constat n'engage que lui-même. Il nous effraie cependant. Les limites de l'action sociale que nous révèle ce texte dur exigent une nouvelle prise de conscience. Le constat d'échec ne doit pas être définitif. Il est possible que les photos accompagnant les pages suivantes choquent nos lecteurs par leur réalisme. Mais les photos nous transmettent la réalité par le truchement d'un autre ordre de sensations que la parole. Nous devons en prendre connaissance, qu'on le veuille ou non.»

La mise à jour porte. Nul doute qu'elle puisse déboucher sur une meilleure compréhension d'un monde isolé dans les clichés.

¹ Case postale 3318, 3000 Berne 7.

² Editions Pro Juventute, case postale, 8022 Zurich (ce numéro 3/82 contient aussi deux textes sur le «bénévolet» et une approche de la situation des apprentis dans le Jura bernois et au Tessin).